

Conditions Définitives en date du 20 janvier 2010



(immatriculée en France)

(Emetteur)

Emission d'Obligations de EUR 5.000.000 dont le remboursement final est référencé sur le cours d'un Panier d'Actions et d'un Indice et venant à échéance en janvier 2023

*sous le
Programme d'émission d'Obligations
de 10.000.000.000 d'euros
(le Programme)*

Toute personne faisant ou ayant l'intention de faire une offre des Obligations pourra le faire uniquement :

- (i) dans des circonstances dans lesquelles il n'y a pas d'obligation pour l'Emetteur ou tout Agent Placeur de publier un prospectus en vertu de l'article 3 de la Directive Prospectus ou un supplément au prospectus conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus dans chaque cas, au titre de cette offre ; ou
- (ii) dans les Juridictions Offre au Public mentionnées au Paragraphe 10 de la Partie B ci-dessous, à la condition que cette personne soit un Agent Placeur ou un Etablissement Autorisé (tel que ce terme est défini dans le Prospectus de Base) Partie B ci-dessous et que cette offre soit faite pendant la Période d'Offre précisée à cette fin et que toutes les conditions pertinentes quant à l'utilisation du Prospectus de Base aient été remplies.

Ni l'Emetteur, ni l'Agent Placeur n'a autorisé ni n'autorise l'offre d'Obligations dans toutes autres circonstances.

L'expression **Directive Prospectus** désigne la Directive 2003/71/CE (telle que modifiée, y compris les modifications apportées par la Directive de 2010 Modifiant la DP, dans la mesure où ces modifications ont été transposées dans l'Etat Membre de l'EEE concerné, et inclut toute mesure de transposition dans l'Etat Membre de l'EEE concerné, et l'expression **Directive de 2010 Modifiant la DP** désigne la Directive 2010/73/UE.

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés dans les présentes seront réputés être définis pour les besoins des Modalités (les **Modalités**) figurant dans les sections intitulées « *Modalités des Obligations* » et « *Modalités Additionnelles* » dans le Prospectus de Base en date du 16 mai 2014 ayant reçu le visa n° 14-211 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 16 mai 2014, tel que complété par les suppléments au Prospectus de Base en date du 5 août 2014, du 8 septembre 2014, du 14 octobre 2014, du 1^{er} décembre 2014 et du 9 janvier 2015. Le présent document constitue les Conditions Définitives des Obligations décrites dans les présentes et doit être lu conjointement avec le Prospectus de Base tel que complété. Une information complète concernant l'Emetteur et l'offre d'Obligations est uniquement disponible sur base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base tel que complété. Le Prospectus de Base et les suppléments au Prospectus de Base sont disponibles pour consultation à, et des copies peuvent être obtenues de BNP Paribas Securities Services (en sa qualité d'Agent Payeur Principal), Les Grands Moulins de Pantin, 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin, France et auprès de Natixis, 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Le Prospectus de Base et les suppléments au Prospectus de Base sont également disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

1. Emetteur :	Natixis
2. (i) Souche n° :	166
(ii) Tranche n° :	1
3. Devise ou Devises Prévue(s) :	Euro (« EUR »)
4. Montant Nominal Total :	
(i) Souche :	EUR 5,000,000
(ii) Tranche :	EUR 5,000,000
5. Prix d'Emission de la Tranche :	100% du Montant Nominal Total
6. Valeur Nominale Indiquée :	EUR 100.000
7. (i) Date d'Emission :	22 janvier 2015
(ii) Date de Début de Période d'Intérêts :	Non Applicable
8. Date d'Echéance :	23 janvier 2023
9. Forme des Obligations :	Au porteur
10. Base d'Intérêt :	Non Applicable
11. Base de Remboursement/Paiement :	Remboursement Indexé sur Panier d'Actions et un Indice
12. Changement de Base d'Intérêt ou de Base de Remboursement / Paiement :	Non Applicable
13. Option de Rachat/Option de Vente :	Non Applicable

14. **Date des autorisations d'émission :** Décision du Conseil d'administration en date du 20 janvier 2015 prise par les délégataires conformément à la résolution du Conseil d'Administration en date du 17 avril 2014.
15. **Méthode de distribution :** Non syndiquée

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS A PAYER (LE CAS ECHEANT)

16. **Dispositions relatives aux Obligations à Taux Fixe :** Non Applicable
17. **Dispositions relatives aux Obligations à Taux Variable :** Non Applicable
18. **Dispositions relatives aux Obligations Zéro Coupon :** Non Applicable
19. **Dispositions relatives aux Coupons applicables aux Obligations Indexées :** Le Coupon sera calculé selon la formule « *Selecto* » de l'Annexe Technique des Conditions Définitives.
20. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Titres de Capital (action unique) :** Non Applicable
21. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Indice (indice unique) :** Applicable
- (i) **Type :** Obligations Indexées sur un Indice Mono-Bourses
- (ii) **Indice Mono-Bourse / Indice Multibourse /Indices Propriétaires :** CAC40
Code Bloomberg : CAC Index
- (iii) **Type de Rendement (uniquement applicable aux Indices Propriétaires) :** Non Applicable
- (iv) **Lien internet vers le site contenant une description de l'Indice Propriétaire :** Non Applicable
- (v) **Sponsor de l'Indice :** NYSE Euronext
- (vi) **Marché :** Conformément à la Modalité 16
- (vii) **Marché Lié :** Conformément à la Modalité 16

(viii)	Niveau Initial :	Voir le tableau exposé en Annexe Technique aux Conditions Définitives
(ix)	Barrière :	Non Applicable
(x)	Evénement Activant :	Non Applicable
(xi)	Evénement Désactivant :	Non Applicable
(xii)	Evénement de Remboursement Automatique Anticipé :	Non Applicable
(xiii)	Intérêt Incrémental :	Non Applicable
(xiv)	Date de Détermination Initiale :	Non Applicable
(xv)	Dates de Constatation Moyenne :	Non Applicable
(xvi)	Période(s) d'Observation(s) :	Non Applicable
(xvii)	Date d'Evaluation :	Non Applicable
(xviii)	Nombre(s) Spécifique(s) :	Conformément à la Modalité 16
(xix)	Heure d'Evaluation :	Conformément à la Modalité 16
(xx)	Taux de Change :	Non Applicable
(xxi)	Clôture Anticipée :	Non Applicable
(xxii)	Monétisation :	Non Applicable
(xxiii)	Changement de la Loi :	Applicable
(xxiv)	Perturbation des Opérations de Couverture :	Applicable
(xxv)	Coût Accru des Opérations de Couverture :	Applicable

22. Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Titres de Capital (panier d'actions) : Applicable

(i)	Sociétés :	Désigne chacun des Sous-Jacents du Panier, tels que spécifiés dans le tableau exposé en Annexe Technique aux Conditions Définitives
(ii)	Actions composant le Panier :	Voir le tableau exposé en Annexe Technique aux Conditions Définitives
(iii)	Performance du Panier :	Non Applicable

(iv)	Pondération :	Non Applicable
(v)	Marché :	Conformément à la Modalité 17
(vi)	Marché Lié :	Conformément à la Modalité 17
(vii)	Evaluation Séparée :	Applicable
(viii)	Nombre Spécifié d'Actions :	vingt (20), voir l'Annexe Technique aux Conditions Définitives
(ix)	Conditions des Actions Nouvelles Additionnelles :	Non Applicable
(x)	Conditions Additionnelles des Actions de Substitution :	Non Applicable
(xi)	Prix Initial :	Désigne le Prix de Référence, voir l'Annexe Technique aux Conditions Définitives
(xii)	Barrière :	Non Applicable
(xiii)	Performance de l'Action :	Voir l'Annexe Technique aux Conditions Définitives
(xiv)	Evénement Activant :	Non Applicable
(xv)	Evénement Désactivant :	Non Applicable
(xvi)	Evénement de Remboursement Automatique Anticipé :	Non Applicable
(xvii)	Intérêt Incrémental :	Non Applicable
(xviii)	Date de Détermination Initiale :	Non Applicable
(xix)	Dates de Constatation Moyenne :	Non Applicable
(xx)	Période(s) d'Observation :	Non Applicable
(xxi)	Date d'Evaluation :	Voir l'Annexe Technique aux Conditions Définitives
(xxii)	Nombre(s) Spécifique(s) :	Conformément à la Modalité 17
(xxiii)	Heure d'Evaluation :	Conformément à la Modalité 17
(xxiv)	Remboursement par Livraison Physique :	Non Applicable
(xxv)	Pourcentage Minimum :	Conformément à la Modalité 17
(xxvi)	Nombre Limite :	Conformément à la Modalité 17

	(xxvii) Taux de Change :	Non Applicable
	(xxviii) Monétisation :	Non Applicable
	(xxix) Changement de la Loi :	Applicable
	(xxx) Perturbation des Opérations de Couverture :	Applicable
	(xxxi) Coût Accru des Opérations de Couverture :	Applicable
23.	Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Indices (panier d'indices) :	Non Applicable
24.	Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Matières Premières (matière première unique) :	Non Applicable
25.	Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Matières Premières (panier de matières premières) :	Non Applicable
26.	Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Fonds (fonds unique) :	Non Applicable
27.	Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Fonds (panier de fonds) :	Non Applicable
28.	Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Dividendes :	Non Applicable
29.	Dispositions relatives aux Obligations Indexées sur un ou plusieurs Contrat à Terme :	Non Applicable
30.	Dispositions relatives aux Obligations Indexées sur Panier(s) de Contrats à Terme :	Non Applicable
31.	Dispositions relatives aux Obligations Indexées sur l'Inflation :	Non Applicable
32.	Dispositions relatives aux Obligations Indexées sur Risque de Crédit :	Non Applicable
33.	Obligations Indexées sur Devises :	Non Applicable

34. **Dispositions relatives aux Obligations Indexées sur Taux :** Non Applicable
35. **Dispositions relatives aux Obligations Hybrides :** Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

36. **Montant de Remboursement Final :** Le Montant de Remboursement Final sera calculé selon la formule « *Selecto* » de l'Annexe Technique des Conditions Définitives ci-dessous
37. **Option de Remboursement au gré de l'Emetteur :** Non Applicable
38. **Option de Remboursement au gré des Porteurs :** Non Applicable
39. **Montant de Remboursement Anticipé :**
- (i) Montant(s) de Remboursement Anticipé (pour des raisons différentes que celles visées au (ii) ci-dessous) pour chaque Obligation : Conformément aux Modalités
 - (ii) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Obligation payée lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalité 5(f)), pour illégalité (Modalité 5(j)) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Modalité 8) : Conformément aux Modalités
 - (iii) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Modalité 5(f)) : Applicable

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX OBLIGATIONS

40. **Forme des Obligations :** Obligations dématérialisées au porteur
41. **Centre(s) d'Affaires pour les besoins de la Modalité 4 :** Non Applicable
42. **Place(s) Financière(s) ou autres dispositions particulières relatives aux Jours de Paiement pour les**

- besoins de la Modalité 6(a) : TARGET
43. **Dispositions relatives aux Obligations à Libération Fractionnée : montant de chaque paiement comprenant le Prix d'Emission et la date à laquelle chaque paiement doit être fait et, le cas échéant, des défauts de paiement, y compris tout droit qui serait conféré à l'Emetteur de retenir les Obligations et les intérêts afférents du fait d'un retard de paiement :** Non Applicable
44. **Dispositions relatives aux Obligations à Versement Echelonné :** Non Applicable
45. **Masse (Modalité 10) :** Les noms et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
- BNP Paribas Securities Services
9 rue du Débarcadère
93500 Pantin
- Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 600€ par an au titre de ses fonctions.
46. **Le Montant Nominal Total des Obligations émises a été converti en euros au taux de [●], soit une somme de :** Non Applicable

OBJET DES CONDITIONS DEFINITIVES

Les présentes Conditions Définitives constituent les conditions définitives requises pour l'émission et l'admission aux négociations des Obligations à la Bourse de Luxembourg décrits ici dans le cadre du programme d'émission d'Obligations de 10.000.000.000 d'euros de Natixis.

RESPONSABILITE

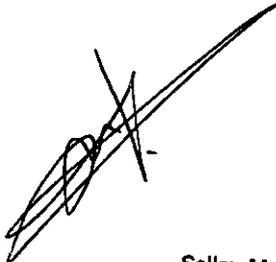
L'Emetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de l'Emetteur :


Jérôme Handkan

Par : _____

Dûment habilité



Selim Mehrez
Global Head of Equity Derivatives

PARTIE B – AUTRE INFORMATION

1. Cotation et admission à la négociation :

- (i) Cotation : Marché réglementé de la Bourse du Luxembourg
- (ii) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Obligations aux négociations sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg à compter de la Date d'Emission a été faite par l'Emetteur (pour son compte).
- (iii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : 2.920 EUR

2. Notations

Notations : Les Obligations à émettre n'ont pas fait l'objet d'une notation.

3. Intérêts des personnes physiques et morales participant à l'émission

L'acheteur ou, selon le cas, tout autre intermédiaire déclare et accepte qu'il peut diffuser entièrement à ses clients l'existence, la nature et les montants de toute commission ou autres rémunérations perçues ou versées par Natixis (incluant, selon le cas, les rémunérations avec rabais) ou tout autre avantage en nature conformément à l'application de la réglementation et aux lois applicables, incluant toute législation, réglementation et/ou règles relatives aux marchés d'instruments financiers (MiF) (2004/39/EC), ou tel qu'il pourrait s'appliquer dans toute autre législation hors EEE.

4. Raisons de l'offre, estimation du produit net et des dépenses totales

- (i) Raisons de l'offre : Se reporter au chapitre « Utilisation des fonds » du Prospectus de Base
- (ii) Estimation du produit net : Le produit net de l'émission sera utilisé pour les besoins de financement généraux de l'Emetteur.
- (iii) Estimation des dépenses totales : Mis à part les frais d'admission aux négociations mentionnés au 1 (iii) ci-dessus, aucune estimation des dépenses totales ne peut être faite à la Date d'Emission.

5. Performance du Sous-Jacent

Des informations sur la performance passée et future et la volatilité de l'Indice peuvent être obtenues sur le site internet du Sponsor de l'Indice (<https://nyse.nyx.com/>).

6. Informations Opérationnelles

- (i) Code ISIN : FR0012417277
- (ii) Code commun : 116212196
- (iii) *Valor number (Valorennummer)* : Non Applicable
- (iv) Tout système(s) de compensation autre qu'Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg approuvés par l'Emetteur et l'Agent Payeur et numéro(s) d'identification correspondant : Non Applicable
- (v) Livraison : Livraison contre paiement
- (vi) Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Obligations (le cas échéant) : **BNP Paribas Securities Services**
3, rue d'Antin
75002 Paris
France
- (vii) Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Obligations (le cas échéant) : Non Applicable
Toutefois l'Agent de Calcul pour cette émission est :
CACEIS Bank Luxembourg
5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

PLACEMENT

7. (i) Si syndiqué, noms des Agents Placeurs : Non Applicable
- (ii) Date du contrat de prise ferme : Non Applicable
- (iii) Nom et adresse des entités qui ont pris l'engagement ferme d'agir en qualité d'intermédiaires sur les marchés secondaires et d'en garantir la liquidité en se portant acheteurs et vendeurs et principales conditions de leur engagement : Non Applicable
- (iv) Etablissement(s) chargé(s) des Opérations de Stabilisation (le cas échéant) : Non Applicable

- (v) Si non-syndiqué, nom et adresse de l'Agent Placeur : Natixis, 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris
- (vi) Commissions et concessions totales : Non Applicable
- (vii) Restrictions de vente supplémentaires aux Etats-Unis d'Amérique : Catégorie 2 Reg. S. Les règles TEFRA ne sont pas applicables.
- (viii) Offre Non-exemptée : Non Applicable

8. Placement et Prise Ferme

Consentement de l'Emetteur aux fins d'utiliser le Prospectus de Base durant la Période d'Offre : Non Applicable

Consentement Général : Non Applicable

Etablissement(s) Autorisé(s) dans les différents pays où l'offre à lieu : Non Applicable

Conditions relatives au consentement de l'Emetteur aux fins d'utiliser le Prospectus de Base : Non Applicable

Annexe Technique aux Conditions Définitives relative aux Modalités Additionnelles

1. Dispositions applicables aux Obligations Indexées (à l'exclusion des Obligations Indexées sur Taux, des Obligations Indexées sur Devises et des Obligations Indexées sur Risque de Crédit) relatives aux formules de calcul de Coupon, de Montant de Remboursement Final et/ou de Montant de Remboursement Optionnel et/ou de Montant de Remboursement Automatique Anticipé

1.1 Dispositions Communes

Calendrier d'Observation Moyenne est Non Applicable

Calendrier d'Observation Lookback est Non Applicable

Calendrier d'Observation 1 est Non Applicable

Calendrier d'Observation 2 est Non Applicable

Calendrier d'Observation Actuariel est Non Applicable

Calendrier d'Observation Prix Non Applicable

Dates d'Evaluation désigne :

« t »	Date d'Evaluation
1	15 décembre 2015
2	15 décembre 2016
3	15 décembre 2017
4	14 décembre 2018
5	16 décembre 2019
6	15 décembre 2020
7	15 décembre 2021
8	15 décembre 2022

Dates d'Observation est Non Applicable

Dates de Paiement désigne :

« t »	Date de Paiement
1	22 décembre 2015
2	22 décembre 2016
3	22 décembre 2017
4	21 décembre 2018
5	23 décembre 2019
6	22 décembre 2020
7	22 décembre 2021
8	22 décembre 2022

Effet Mémoire : Non Applicable

Sélection désigne le tableau ci-dessous.

Prix de Référence désigne respectivement pour une Action, « Prix Initial » ; et pour l'Indice, « Niveau Initial », dont les valeurs sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Prix désigne respectivement pour une Action, « Prix Final » ; et pour l'Indice, « Niveau Final ».

Sous-Jacent désigne des Actions et l'Indice dans le tableau ci-dessous.

i	Sous-Jacent	Type	Code ISIN	Code Bloomberg	Prix de Référence
1	TOTAL	Action	FR0000120271	FP FP Equity	42,84 EUR
2	SANOFI	Action	FR0000120578	SAN FP Equity	75,22 EUR
3	L'OREAL	Action	FR0000120321	OR FP Equity	138,35 EUR
4	BNP PARIBAS	Action	FR0000131104	BNP FP Equity	48,705 EUR
5	LVMH	Action	FR0000121014	MC FP Equity	131,05 EUR
6	AXA	Action	FR0000120628	CS FP Equity	19,375 EUR
7	EDF	Action	FR0010242511	EDF FP Equity	22,97 EUR
8	AIRBUS GROUP	Action	NL0000235190	AIR FP Equity	41,47 EUR
9	GDF SUEZ	Action	FR0010208488	GSZ FP Equity	19,405 EUR
10	SCHNEIDER	Action	FR0000121972	SU FP Equity	59,96 EUR
11	SOCIETE GENERALE	Action	FR0000130809	GLE FP Equity	34,805 EUR
12	DANONE	Action	FR0000120644	BN FP Equity	54,37 EUR
13	AIR LIQUIDE	Action	FR0000120073	AI FP Equity	102,2 EUR
14	VINCI	Action	FR0000125486	DG FP Equity	45,465 EUR
15	VIVENDI	Action	FR0000127771	VIV FP Equity	20,455 EUR
16	ORANGE	Action	FR0000133308	ORA FP Equity	14,34 EUR
17	CREDIT AGRICOLE	Action	FR0000045072	ACA FP Equity	10,665 EUR
18	SAINT-GOBAIN	Action	FR0000125007	SGO FP Equity	34,78 EUR
19	PERNOD RICARD	Action	FR0000120693	RI FP Equity	92,27 EUR
20	ARCELORMITTAL	Action	LU0323134006	MT NA Equity	9,029 EUR
21	CAC40	Indice	Non Applicable	CAC Index	4.254,43 points

1.2 Dispositions Spécifiques Selecto

Selection Alpha désigne les Sous-Jacents indexés « i » allant de 1 à 20.

Selection Beta désigne le Sous-Jacent indexé $i = 21$.

Eléments composant la formule de calcul du coupon:

Coupon₁(t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée « t » :

« t »	Coupon ₁ (t)
1	4,10%
2	4,10%
3	0,00%
4	0,00%
5	0,00%
6	0,00%
7	0,00%
8	0,00%

Coupon₂(t) désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **0%**.

CouponLockin(t) désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **0%**.

G₁(t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée « t » :

« t »	G ₁ (t)
1	0,00%
2	0,00%
3	100,00%
4	100,00%
5	100,00%
6	100,00%
7	100,00%
8	100,00%

G₂(t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée « t » :

« t »	G ₂ (t)
1	0,00%
2	0,00%
3	100,00%
4	100,00%
5	100,00%
6	100,00%
7	100,00%
8	100,00%

Cap₁(t) est Non Applicable.

Cap₂(t) est Non Applicable.

Floor₁(t) est Non Applicable.

Floor₂(t) est Non Applicable.

$K_1(t)$ désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **0%**.

$K_2(t)$ désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **0%**.

$Type_1(t)$ désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **1**.

$Type_2(t)$ désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **-1**.

FloorGlobal(t) désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **0%**.

CapGlobal (t) est Non Applicable.

H(t) désigne, pour toutes les Dates d'Evaluation, **0%**.

L(t) est Non Applicable

PerfPanier₁(t) désigne, pour la Sélection **Alpha**, et pour chaque Date d'Evaluation indexée « t », la formule *Performance Locale*.

Performance Locale désigne la formule *Pondéré Ordonné*, avec les poids « w^j » suivants :

Ordre (de la plus petite Performance Individuelle à la plus grande)	Poids « w^j »
1	0%
2	0%
3	0%
4	0%
5	0%
6	1/15
7	1/15
8	1/15
9	1/15
10	1/15
11	1/15
12	1/15
13	1/15
14	1/15
15	1/15
16	1/15
17	1/15

18	1/15
19	1/15
20	1/15

Dans la formule *Pondéré Ordonné*, chaque *Performance Individuelle* désigne la formule *Performance Individuelle Actuarielle*.

Dans la formule *Performance Individuelle Actuarielle*, chaque formule « *Prix(i,t)* » désigne le *Prix* du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation indexée « t » concernée, et « *r(t)* » est égal :

« t »	r(t)
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8

$PerfPanier_2(t)$ désigne, pour la Sélection Beta, et pour chaque Date d'Evaluation indexée « t », la formule *Performance Locale*.

Performance Locale désigne la formule *Pondéré*, avec les poids « w^i » suivants :

Indice	Poids « w^i »
1	100%

Dans la formule *Pondéré*, chaque *Performance Individuelle* désigne la formule *Performance Individuelle Actuarielle*.

Dans la formule *Performance Individuelle Actuarielle*, chaque formule « *Prix(i,t)* » désigne le *Prix* du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation indexée « t » concernée, et « *r(t)* » est égal :

« t »	r(t)
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8

$PerfPanier_3(t) = PerfPanier_2(t)$

$PerfPanier_1(t)$ est Non Applicable.

Éléments composant la formule de calcul du Montant de Remboursement Final

$S(t)$ est Non Applicable.

PerfPanier₅(t) est Non Applicable.

B désigne 60%.

G₄ désigne 100%.

Cap₄ désigne Non Applicable

Floor₄ désigne 0%

K₄ désigne 100%

PerfPanier₄(T) désigne, pour la Sélection **Beta**, la formule *Performance Locale*.

Performance Locale désigne la formule *Pondéré*, avec les poids « w^i » suivants :

Indice	Poids « w^i »
1	100%

Dans la formule *Pondéré*, chaque *Performance Individuelle* désigne la formule *Performance Individuelle Européenne*.

Dans la formule *Performance Individuelle Européenne*, chaque formule « *Prix(i,t)* » désigne le *Prix* du Sous-Jacent à la dernière Date d'Evaluation ($t = 8$).

PerfPanier₅(T) = PerfPanier₄(T)

Éléments Composant la formule de calcul du Montant de Remboursement Optionnel (Si Applicable)

Non Applicable